

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET NUMÉRO 2015-00029 INTITULÉ PPCMOI RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT SUR L'IMMEUBLE SITUÉ AU 19 CHEMIN SCHWEIZER, SUR LE LOT P-619 DU CADASTRE DU CANTON DE SUTTON, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE BRÔME, SANS QU'IL SOIT DESSERVI PAR LES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SANITAIRE

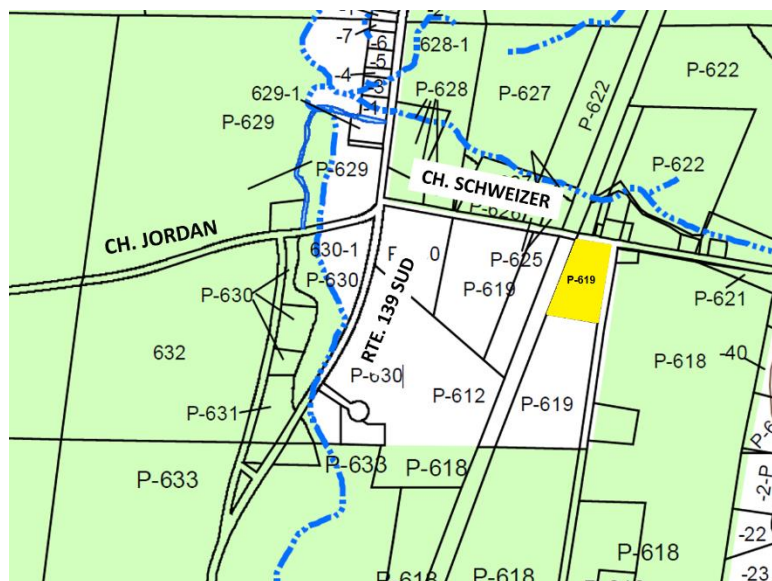
Avis est par les présentes donné, aux personnes et organismes intéressés :

Qu'à sa séance extraordinaire tenue le 16 novembre 2015, le conseil municipal de la Ville de Sutton a adopté, par la résolution numéro 2015-11-518, le premier projet numéro 2015-00029 adopté en vertu du *règlement numéro 220 sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble* (PPCMOI), relatif à l'immeuble situé au 19 chemin Schweizer, sur le lot P-619 du cadastre du Canton de Sutton;

Que le premier projet numéro 2015-00029 fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le lundi 7 décembre 2015, à 18h00, à la salle du conseil municipal, 1 rue Principale Sud, Sutton.

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou le membre du conseil désigné par lui expliquera le premier projet numéro 2015-00029 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que le projet numéro 2015-00029 vise à autoriser la construction d'un bâtiment sur l'immeuble sis au 19 chemin Schweizer, sur le lot P-619 du cadastre du Canton de Sutton, sans qu'il soit desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire.



LOCALISATION : 19 CHEMIN SCHWEIZER

Que le projet numéro 2015-00029 ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Une copie du projet et l'illustration de la zone sont disponibles pour consultation au bureau temporaire de la Ville, au 1, rue Principale Sud, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, du lundi au vendredi.

Donné à Sutton, ce 25^e jour du mois de novembre de l'an 2015.

Julie Lamarche
Greffière adjointe